



DECLARATION LIMINAIRE

COMITE TECHNIQUE SPECIAL DES PREFECTURES

Réunion du 8 février 2021

Monsieur le Président,

Le SAPACMI vous alerte sur le sentiment général ambiant en préfecture qui alterne entre découragement et pessimisme. On avait rarement atteint un tel niveau d'inquiétude. Tous les agents sont touchés.

Certes la crise sanitaire y prend la plus large part, mais ne nions pas le poids des réformes successives subies et non voulues par les agents. Depuis plus de 10 ans les préfectures sont en première ligne et font l'objet de réformes incessantes.

Cette impermanence est déstabilisante, les agents n'ayant plus de visibilité sur leur devenir professionnel ni sur leurs missions.

Ainsi, la mise en place des SGCD au 1^{er} janvier dernier se réalise dans des conditions plus que difficiles dans nombre de préfectures avec des postes non pourvus, des fiches de poste inadaptées, des locaux non aménagés, l'absence de formations et des circuits budgétaires non finalisés.

Concernant la crise sanitaire, l'application de la circulaire de la fonction publique sur l'auto-isolement n'est pas sans poser problème avec notamment le recours à la plateforme AMELI.

Certains agents qui ont dû poser un arrêt de travail pour COVID au début du mois de janvier se voient pénalisés par un jour de carence pour avoir fourni l'arrêt de travail délivré par leur médecin. Pour d'autres, cas contact d'un collègue malade, la procédure change selon les services auxquels ils appartiennent et parfois en contradiction avec les consignes données par l'assurance maladie.

Enfin, s'agissant du télétravail dont on nous dit qu'il doit devenir la règle pour les missions télétravaillables, avec force circulaires à l'appui, on s'aperçoit aisément que les préfetures sont loin du compte que ce soit en nombre de télétravailleurs, comme en nombre de jours télétravaillés.

Nous vous vous demandons Monsieur le Président d'être particulièrement attentifs au climat actuel et de rester à l'écoute des problèmes du terrain dont nous nous faisons le porte-parole.

Le SAPACMI vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de ce Comité Technique.

